



Remboursement achat en magasin sur commande

Par **nasio**, le **18/04/2009** à **19:44**

Bonjour,

Je vous explique mon problème: J'ai commandé dans un magasin de moto un pot d'échappement. Le vendeur m'a fait un geste commercial et m'a garanti un délai de livraison d'environ une semaine. (Je n'ai eu que la facture et les délais n'étaient pas inscrits dessus). La semaine suivante, les délais étaient passés d'une semaine à 2 semaines voir 3.... Je décide d'annuler la commande et il accepte. Il me rembourse donc 500 € en chèque et il restait 250 € à rembourser car j'avais payé une partie en carte bleue et l'autre en chèque (ma carte est plafonnée à 500€). Le vendeur me dit "reprenez dans 15 jours afin que je vous rembourse le reste (Partie chèque)".

J'y suis retourné hier et là il me dit qu'il l'a reçu le pot d'échappement et qu'il ne me rembourse pas le reste....

Quel est mon recours? je me retrouve donc avec une nouvelle facture indiquant que j'ai payé 250 € et qu'il reste 500 € à régler si je veux obtenir le pot d'échappement.

Ai-je le droit au 7 jours de rétractation si je règle entièrement?

Merci pour votre aide,